

Réf N° : 2025-2026 Affaire suivie par :

Fraternité

DBF1- prestations complémentaires

Christian DI TOMMASO Tél.: 04 76 74 76 72

Mél: christian.di-tommaso@ac-grenoble

ce.dbf1-prestationscomplémentaires@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble 7, place Bir-Hakeim CS 81065 38021 Grenoble Cedex 1

FICHE N°2

AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS DANS LE CADRE DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES (AIP-CIV) (ASIA)

I - Objectifs

Aider financièrement les personnels affectés dans un établissement sensible :

- soit lors de leur première affectation
- soit lors d'une mutation.

II - Conditions

- être locataire
- ne pas bénéficier d'un logement de fonction
- ressources inférieures ou égales à un quotient familial (QF) de 12500 €

Calcul du QF: revenu imposable N-1/nombre de parts fiscales

Aide non cumulable avec l'aide à l'installation

III - Montant de l'aide

• 500€

IV - Instruction du dossier

- service d'action sociale de la DSDEN (1^{er} degré)
- service d'action sociale du rectorat (2nd degré)

FICHE N°2

AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS DANS LE CADRE DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES (AIP-CIV) (ASIA)

NOM, PRENOM:		
N° SECURITE SOCIALE :		
NOM, PRENOM DE LA CONJOINTE, CONJOINT		
ADRESSE PERSONNELLE		
Adresse email:		
FONCTION EXERCEE :		
PATTECTE CUR L'HONNEUR L'EVACTITURE DES RENCEIONEMENTS FOURNIS ET LE REMANDE		
J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS ET JE DEMANDE A BENEFICIER DE L' AIP-CIV , SIGNATURE		
ATTESTATION A REMPLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT		
JE SOUSSIGNE (E):CHEF D'ETABLISSEMENT,		
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :		
CERTIFIE QUE L'INTERESSE(E) EXERCE DANS MON ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE Ale		
SIGNATURE,		

- ARRETE D'AFFECTATION OU DE MUTATION,
- DERNIER BULLETIN DE SALAIRE
- DERNIER AVIS D'IMPOSITION (N-1),
- CONTRAT DE LOCATION (BAIL),
- R.I.B AU NOM ET PRENOM DE L'AGENT SYSTEMATIQUEMENT A CHAQUE DEMANDE
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR QUE VOUS N'AVEZ PAS BENEFICIE DE L'AIP-CIV
- COPIE DU LIVRET DE FAMILLE

Tout cas de fraude ou de fausse déclaration est punissable conformément aux art 441-1 et suivants du code pénal

LE DOSSIER EST A ENVOYER EN 2 EXEMPLAIRES

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION